Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20260922-CM_20260916-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Blain, sous la présidence du maire, monsieur Thomas JOUAN.

DATE DE CONVOCATION : 10 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : **EN EXERCICE** : 33 – **PRÉSENTS** : 30 – **REPRÉSENTÉS** : 3 – **ABSENT** : 0

ÉTAIENT PRÉSENTS : Thomas JOUAN, Jacques MARTIN, Rita SCHLADT, Simon LESOUEF, Aurélie LAURENT, Jean-Pierre HAMON, Sylvie POUPART, Dominique LE GALL, Danielle NIAUDET, Marie-Pierre SANSOUCY (LESIMPLE), Katia LAMBIN, Benoit MULLER, Séverine CAILLEAUD, Raphaël GUILLON, Laura CALAMIA, Christian JOULAIN, Isabelle BAGAGLIA, Matthieu PRUAL, Marie-Samuelle VERGER, Hélène LEGRAS, Jean-Baptiste BERNARD, Emmanuelle BOMMÉ, Jérémy MALARY, Marie-Laure FRAUD, James MOUSSU, Christine BAUDOUIN, Jean-Michel MALARY, Jeanne BRIAND, Dominique FILMOTTE et Philippe CAILLON.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Christophe SORIN (pouvoir à Dominique LE GALL), Claude CHEVALLIER (pouvoir à Thomas JOUAN), Timothée FRYDMAN (pouvoir à Laura CALAMIA).

ÉTAIT ABSENT :

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Madame Marie-Samuelle VERGER a été désignée en qualité de secrétaire de séance et a déclaré accepter cette fonction.

OBJET* : *Budget Principal – Demande d'Admission en non-valeur et créances éteintes

N° CM / 2026/09/16

À la suite de la demande formulée par le Service de Gestion Comptable de Nort-Sur-Erdre, le conseil municipal est amené à statuer sur certaines créances pour lesquelles le comptable public a opéré toutes les mesures à sa disposition pour les recouvrer.

Parmi les créances irrécouvrables, qui correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement n'a pu être mené à son terme par le comptable public, il convient de distinguer :

- *Les admissions en non-valeur des créances irrécouvrables : le recouvrement par le comptable public n'a pas pu aboutir en raison de l'échec des procédures de recouvrement, de l'insolvabilité du débiteur ou d'un reste à recouvrer inférieur au seuil des poursuites. Cette admission en non-valeur n'a pas pour effet d'éteindre la dette*

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20260922-CM_20260916-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

du débiteur. Elle a pour but de solder les créances irrécouvrables dans les écritures du comptable public.

- *Les admissions en créances éteintes : l'irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure (jugement de surendettement, liquidation judiciaire...) qui s'impose à la collectivité.*

Ces demandes d'admission en non-valeur et en créances éteintes sont soumises à l'approbation du conseil municipal.

La présente demande formulée par le Service de Gestion Comptable de Nort-Sur-Erdre porte sur :

- *Une admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 4 894.28 € correspondant à des titres émis entre 2016 et 2022 et,*
- *Une admission en créances éteintes pour un montant total de 3 157.40 € correspondant à des titres émis en 2023 et 2024.*

La liste anonymisée de ces créances irrécouvrables est annexée à la présente délibération.

***VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1617-5 et R.1617-24 ;*

***VU** l'instruction comptable M57 ;*

***VU** les états des pièces irrécouvrables produits par le Service de Gestion Comptable de Nort-Sur-Erdre le 20 juillet 2026 ;*

***VU** les crédits ouverts au budget principal de la commune notamment au chapitre 65 – Article 6541 et 6542 ;*

***VU** favorable à l'unanimité du Comité Consultatif Finances-Ressources Humaines en date du 07 septembre 2026;*

***VU** la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;*

Le conseil municipal, dûment convoqué et après en avoir délibéré, ***À L'UNANIMITÉ,***

***ADMET** en non-valeur les créances irrécouvrables évoquées ci-dessus pour un montant total de 4 894.28 € ;*

***ADMET** en créances éteintes les créances évoquées ci-dessus pour un montant total de 3 157.40 €*

***IMPUTE** les dépenses correspondantes au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » et 6542 « Créances éteintes » ;*

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20260922-CM_20260916-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

DONNE *tous pouvoirs à monsieur le maire, ou son représentant, pour l'exécution de cette décision.*

Budget Principal - Liste des admissions en créances éteintes

EXERCICE	PIÈCE	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2023	T-745-1	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	6542	532,42 €
2023	T-746-1	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	6542	532,42 €
2024	T-38-1	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	6542	580,55 €
2024	T-19-1	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	6542	128,68 €
2024	T-23-1	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	6542	580,55 €
2024	T-86-1	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	6542	580,55 €
2023	R-4-61-1	Surendettement et décision effacement de dette	083-Restauration scolaire	6542	20,10 €
2023	R-2-67-1	Surendettement et décision effacement de dette	083-Restauration scolaire	6542	28,14 €
2023	R-5-69-1	Surendettement et décision effacement de dette	083-Restauration scolaire	6542	48,24 €
2023	R-6-75-1	Surendettement et décision effacement de dette	083-Restauration scolaire	6542	57,41 €
2023	R-3-69-1	Surendettement et décision effacement de dette	083-Restauration scolaire	6542	68,34 €
Total					**3 157,40 €**

Budget Principal - Liste des admissions en non valeur

Créances minimes

EXERCICE	PIÈCE	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	MONTANT
2022	R-14-153-1	RAR inférieur seuil poursuite	087-Périscolaire	0,68 €
2022	R-12-166-1	RAR inférieur seuil poursuite	087-Périscolaire	1,36 €
2022	R-14-153-2	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	8,00 €
2022	R-12-166-2	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	18,00 €
2016	R-7-8-1	RAR inférieur seuil poursuite	87	9,72 €
2022	R-18-170-1	RAR inférieur seuil poursuite	087-Périscolaire	6,76 €
2022	R-18-170-2	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	9,18 €
2023	R-8-16-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	3,06 €
2023	R-8-18-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	7,14 €
2023	R-8-25-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	10,95 €
2019	R-3-42-1	RAR inférieur seuil poursuite	87	5,10 €
2023	R-13-50-1	RAR inférieur seuil poursuite	086-ALSH Mercredis	10,96 €
2019	T-94-1	RAR inférieur seuil poursuite	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	14,19 €
2021	R-3-256-1	RAR inférieur seuil poursuite	087-Périscolaire	2,97 €
2021	R-3-256-2	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	26,00 €
2020	R-6-59-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	1,00 €
2020	R-3-66-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	16,00 €
2022	R-18-78-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	4,08 €
2023	R-6-72-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	15,30 €
2023	R-8-44-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	12,06 €
2023	R-6-95-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	5,31 €
2023	R-8-57-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	8,16 €
2023	R-3-317-1	RAR inférieur seuil poursuite	087-Périscolaire	9,52 €
2023	R-3-317-2	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	20,40 €
2024	R-6-100-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	7,48 €
2024	R-6-117-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	2,12 €
2024	R-6-117-2	RAR inférieur seuil poursuite	087-Périscolaire	8,40 €
2020	R-6-117-1	RAR inférieur seuil poursuite	086-ALSH Mercredis	14,51 €
2019	T-712-1	RAR inférieur seuil poursuite	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	15,00 €
2021	R-5-158-2	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	11,00 €
2021	R-5-158-1	RAR inférieur seuil poursuite	087-Périscolaire	13,23 €
2019	R-12-171-1	RAR inférieur seuil poursuite	086-ALSH Mercredis	12,30 €
2023	R-13-148-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	7,24 €
2024	R-2-148-1	RAR inférieur seuil poursuite	083-Restauration scolaire	16,96 €
TOTAL				**334,14 €**

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20260922-CM_20260916-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

Insolvabilité

EXERCICE	PIÈCE	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	MONTANT
2019	R-11-5-1	Combinaison infructueuse d actes	086-ALSH Mercredis	67,22 €
2019	R-12-5-1	Combinaison infructueuse d actes	086-ALSH Mercredis	88,21 €
2019	T-336-1	Combinaison infructueuse d actes	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	33,00 €
2019	T-386-1	Combinaison infructueuse d actes	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	33,00 €
2019	R-6-19-1	Combinaison infructueuse d actes	87	4,44 €
2019	R-4-15-1	Combinaison infructueuse d actes	87	5,55 €
2019	R-2-20-1	Combinaison infructueuse d actes	87	6,29 €
2019	R-5-19-1	Combinaison infructueuse d actes	87	7,40 €
2019	R-3-19-1	Combinaison infructueuse d actes	87	12,58 €
2019	R-1-20-1	Combinaison infructueuse d actes	83	20,82 €
2019	R-2-20-2	Combinaison infructueuse d actes	83	24,29 €
2019	R-4-15-2	Combinaison infructueuse d actes	83	31,23 €
2019	R-3-19-2	Combinaison infructueuse d actes	83	52,05 €
2019	R-5-19-2	Combinaison infructueuse d actes	83	55,52 €
2019	R-6-19-2	Combinaison infructueuse d actes	83	58,99 €
2021	R-4-13-2	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	5,44 €
2021	R-6-22-1	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	20,82 €
2020	R-9-24-1	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	34,70 €
2020	R-10-20-1	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	48,58 €
2020	R-7-10-1	Combinaison infructueuse d actes	085-ALSH Vacances scolaires	63,28 €
2022	R-14-185-1	Combinaison infructueuse d actes	087-Périscolaire	2,21 €
2022	R-14-185-2	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	4,00 €
2022	R-13-162-1	Combinaison infructueuse d actes	087-Périscolaire	14,11 €
2022	R-13-162-2	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	16,00 €
2022	R-3-170-1	Combinaison infructueuse d actes	087-Périscolaire	16,66 €
2022	R-3-170-2	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	18,00 €
2021	R-5-22-1	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	42,90 €
2021	R-6-205-1	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	46,20 €
2019	R-5-205-1	Combinaison infructueuse d actes	87	4,00 €
2019	R-5-205-2	Combinaison infructueuse d actes	83	41,13 €
2021	R-8-85-1	Combinaison infructueuse d actes	083-Restauration scolaire	18,00 €
2021	R-8-85-2	Combinaison infructueuse d actes	087-Périscolaire	20,40 €

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20260922-CM_20260916-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

2015	R-2-48-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	24,29 €
2015	R-4-43-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	31,23 €
2015	R-5-75-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	52,05 €
2015	R-1-47-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	52,05 €
2015	R-6-67-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	58,99 €
2015	R-3-46-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	58,99 €
2021	R-5-55-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	14,09 €
2021	R-6-56-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	21,00 €
2015	T-360-1	Combinaison infructueuse d'actes	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	568,80 €
2022	R-14-275-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	26,40 €
2021	R-3-73-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	28,10 €
2022	R-5-256-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	39,60 €
2015	R-2-78-2	Combinaison infructueuse d'actes	86	7,99 €
2015	R-2-78-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	27,76 €
2015	R-4-77-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	31,23 €
2015	R-3-76-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	52,05 €
2015	R-5-74-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	50,13 €
2015	R-6-82-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	62,46 €
2020	R-10-82-2	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	2,08 €
2020	R-9-85-2	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	16,00 €
2020	R-10-82-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	16,00 €
2020	R-9-85-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	22,62 €
2020	R-2-257-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	20,00 €
2020	R-9-256-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	24,00 €
2021	R-3-295-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	25,00 €
2015	R-10-308-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	31,23 €
2015	R-12-320-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	34,70 €
2021	R-5-306-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	17,64 €
2021	R-5-306-2	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	18,75 €
2015	T-7004000000020-1	Décédé et demande renseignement négative	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	247,50 €
2021	T-466-1	Combinaison infructueuse d'actes	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	30,00 €
2021	R-10-101-1	Combinaison infructueuse d'actes	086-ALSH Mercredis	16,85 €
2022	R-12-116-1	Combinaison infructueuse d'actes	086-ALSH Mercredis	33,70 €
2021	R-8-57-1	Combinaison infructueuse d'actes	086-ALSH Mercredis	85,51 €
2015	R-4-128-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	62,46 €
2015	R-10-133-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	76,34 €
2015	R-1-126-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	57,16 €
2015	R-11-119-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	104,10 €
2015	R-5-120-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	111,04 €
2015	R-6-131-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	114,31 €
2015	R-3-122-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	117,98 €
2015	R-9-115-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	117,98 €
2021	R-7-73-1	Combinaison infructueuse d'actes	085-ALSH Vacances scolaires	84,26 €
2015	T-125-1	Combinaison infructueuse d'actes	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	15,00 €
2015	T-125-2	Combinaison infructueuse d'actes	102-AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	15,50 €
2022	R-12-145-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	0,78 €
2021	R-8-122-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	17,16 €
2021	R-6-162-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	23,40 €
2020	R-3-335-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	15,00 €
2020	R-2-367-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	15,00 €
2015	R-3-154-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	24,29 €
2015	R-4-161-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	24,29 €
2020	R-1-348-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	28,00 €
2015	R-6-163-1	Combinaison infructueuse d'actes	83	34,36 €
2015	R-12-408-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	76,34 €
2015	R-11-370-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	57,16 €
2020	R-2-143-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	0,74 €
2020	R-6-135-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	2,59 €
2020	R-3-130-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	4,44 €
2020	R-1-133-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	7,03 €
2020	R-6-135-2	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	15,80 €
2015	R-9-141-1	Combinaison infructueuse d'actes	087-Périscolaire	21,56 €
2020	R-2-145-2	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	23,10 €
2020	R-3-130-2	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	26,40 €
2015	R-10-159-2	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	37,85 €
2020	R-1-133-2	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	46,20 €
2021	R-5-152-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	15,00 €
2021	R-6-165-1	Combinaison infructueuse d'actes	083-Restauration scolaire	33,00 €
2015	T-2015570135-1	Combinaison infructueuse d'actes	302-ORDRE DE REVERSEMENT	103,72 €
2015	T-2015570135-2	Combinaison infructueuse d'actes	302-ORDRE DE REVERSEMENT	155,79 €
TOTAL				4 560,14 €

TOTAL DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR	4 894,28 €

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20260922-CM_20260916-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

Résultat du vote :
Présents ou représentés : 33
Abstention : 0
Exprimés : 33
Pour : 33
Contre : 0

Extrait certifié conforme,
Fait à BLAIN, le 17 septembre 2026,

Le maire,

Thomas JOUAN

La secrétaire de séance,

Marie-Samuelle VERGER

Le maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa transmission au représentant de l'État dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.

Certifié exécutoire par le maire, sous sa responsabilité, compte tenu de :

- la publication sur le site internet de la ville de Blain le : 22 SEP. 2026
- la transmission au contrôle de légalité le : 22 SEP. 2026